Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** 25 (1988)

**Heft:** 891

Buchbesprechung: La décision politique en Suisse : genèse et mise en oeuvre de la

législation [Wolf Linder, Jean-Daniel Delley]

**Autor:** Gavillet, André

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 25.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Partir dans le bon sens

Il m'est venu une idée géniale (je suis parfois surpris moi-même du nombre d'idées géniales que j'ai bon an mal an): en somme, si j'ai bien compris, nos amis Français ont des ennuis avec leurs terroristes, parce que les tribunaux refusent de leur accorder le statut de «politique» — et nos objecteurs de conscience ont des ennuis, parce que nos tribunaux militaires souvent leur refusent le statut d'objecteurs de conscience et s'obstinent à voir en eux des «politiques». D'où mon idée géniale, toute naturelle, toute simple (mais il fallait y penser): on échange, et comme cela tout le monde sera content. Oui sait, peut-être même les adversaires du service civil finiront-ils par comprendre qu'il est préférable d'avoir des objecteurs — plutôt que des terroristes — préférable surtout d'accorder aux objecteurs un statut, plutôt que de les transformer en terroristes voyez Bloch, Fasel, etc.

Mais il ne faut pas rêver: on a parfois l'impression que nos gens appartiennent au landsturm intellectuel de ce

pays, plutôt qu'à l'élite...

L'aventure de Philéas Fogg, qui croit avoir pris quelques minutes de retard, alors qu'en réalité, il a un jour d'avance. J'ai vécu cela.

Donc, je me trouvais à New-York au mois d'octobre, suivant passionnément dans le New York Times le championnat du monde des échecs Kasparov-Karpov. Et comme les parties se déroulaient les lundis, mercredis et vendredis, trouvant le résultat et le plus souvent la partie dans les numéros du mardi, ou du jeudi ou du samedi. Et comme la rencontre avait lieu à Séville (Espagne), me disant que les choses iraient encore mieux et qu'il me suffirait d'acheter la Neue Zürcher Zeitung du lendemain... Eh bien, pas du tout! Les parties débutaient vers 16h-16h.30 et s'achevaient vers 21h — trop tard pour que l'édition du lendemain puisse en parler. Alors que grâce au décalage horaire, les Américains, eux...

Morale: pour être bien renseigné, il vaut mieux se trouver à quelques milliers de kilomètres de l'évenement, quel qu'il soit, plutôt que dans les environs. Encore faut-il avoir soin d'aller vers l'ouest, alors que tout au contraire, Philéas Fogg n'a dû son salut que parce qu'il s'était dirigé d'abord vers l'est.

Et dire qu'en 1988, il y a encore des gens pour croire à l'«objectivité» et s'en prendre au concept de «relativité»... Puisque je parlais d'échecs: je suis revenu des USA en compagnie de Kasparov-Leonardo. C'est semble-t-il le meilleur ordinateur capable de jouer aux échecs que l'on trouve actuellement sur le marché et c'est en tout cas ce que dit la très sérieuse Revue suisse d'échecs -

j'y reviendrai. Mais ceci me ramène au livre de René Berger: Jusqu'où ira votre ordinateur (Favre éditeur).

Mon tort a été de le lire en même temps que le livre de Claire Masnata-Rubattel sur la condition féminine.

En effet, analysant cette condition, et les multiples discriminations dont elle souffre encore aujourd'hui, Claire Masnata croit discerner les causes du mal dans les structures de la société d'aujourd'hui, et plus particulièrement dans la division du travail — et je crains qu'elle n'ait raison, mais ne vois pas trop comment y remédier...

De son côté, examinant comment l'homme, à sa condition biologique, a pu ajouter une dimension culturelle, René Berger croit pouvoir dire que c'est «en organisant la répartition des tâches» (p. 32) — et je crains qu'il n'ait pas tort. L'ennui, c'est que cela implique, comme il le dit, «une aliénation partielle».

NOTE DE LECTURE

## Les circuits du pouvoir

(ag) La démocratie suisse crée une illusion de transparence politique: le peuple est souverain, donc réputé compétent et informé; les débats des conseils sont publics; il en est rendu compte; le contrôle référendaire est vigilant. Dans quel recoin obscur l'arbitraire se réfugierait-il?

Et pourtant ce pouvoir aux volets jamais clos a lancé, sur son propre fonctionnement, comme s'il n'allait pas de soi, une vaste enquête, siglée PNR 6, Programme national de recherche no 6, sur Les processus de décision dans la démocratie suisse. Les travaux débutent en 1976. Ils durent dix ans. Wolf Linder, qui a dirigé ce programme de 1982 à 1986, le présente dans un livre, donnant au lecteur, par une présentation didactique, le fil directeur de ces 25 monographies fort diverses, avant de rédiger la synthèse de cette recherche.\*

#### **Processussionnellement**

La diversité politique de la Suisse, le contrôle parlementaire et référendaire, le souci de voir le droit appliqué impliquent un souci constant de trouver un consensus suffisant: l'élaboration des lois s'accompagne donc d'une décantation qui a pour but de ne retenir que le réalisable.

Les commissions extra-parlementaires que l'on retrouve presque toujours à l'origine du processus sont typiques de cette démarche. Elles représentent des intérêts et un savoir. L'antagonisme des intérêts doit conduire, une fois révélés les rapports de force qui le sous-tendent, au juste dosage; le savoir des experts qui affinent des données présentées comme objectives y contribue d'autant. Mais comment sont choisis les membres de ces commissions? Pourquoi y a-t-il des habitués? L'analyse de l'exercice du pouvoir commence à ce bout de la

Lorsque les décisions ont été prises, comment s'assurer de leur application? Est-il bon, comme c'est le cas pour le contingentement laitier, d'y associer les organisations professionnelles concernées? Comment tenir compte, par anticipation, des tempéraments cantonaux et avec quelles conséquences — voyez la loi Furgler?

### Comment ça marche?

Qu'il s'agisse de l'agriculture, des pensions alimentaires, de l'énergie, du logement, des mesures conjoncturelles, ce cheminement nous est restitué. C'est un des intérêts de cet

### L'INVITE DE DP

# Main d'œuvre: de la quantité à la qualité

Dans les années 50 et 60, le développement de l'économie suédoise nécessitait un apport toujours plus important de main-d'œuvre êtrangère. Plutôt que de s'engager fortement dans cette voie, les Suédois ont fait le choix de mieux utiliser le potentiel de travail représenté par les femmes. Une option qui entraînera progressivement des conséquences multiples sur l'organisation de l'ensemble de la société. L'égalité entre les hommes et les femmes, le partage des tâches domestiques, la valorisation systématique des compéten-ces professionnelles qui progressent là plus vite et plus complètement qu'ailleurs.

A la même période, le Japon a été confronté aux mêmes problèmes. Ses traditions culturelles ne le poussaient pas à généraliser l'em-ploi féminin, ni son insularité à faire appel à la main-d'œuvre étrangère. Il a donc opté, d'abord très modestement, pour l'automation qui, informatique aidant, est devenue une nouvelle activité industrielle, celle de la robotique. Il était au surplus encouragé à s'engager dans cette voie car la politique démographique de limitation des naissances conduisait à une réduction progressive du nombre des jeunes actifs et à une augmen-tation tout aussi régulière des vieux actifs.

Alors que ces deux pays ne comptaient très largement que sur leurs forces et leurs capacités propres pour assurer le développement de leur économie, la Suisse s'engageait dans une tout autre direction, en ouvrant largement et durablement ses frontières à la main-d'œuvre étrangère.

Les avantages immédiats de cette option sont évidents. Elle n'oblige pas à modifier les structures sociales ou les habitudes des gens. Les entreprises industrielles et artisa-

peuvent conserver organisation; il leur suffit d'étendre les surfaces de leurs locaux et de compléter leurs équipements de fabrication pour produire davantage.

Pour simplifier, disons que la Suède et le Japon ont fait des choix qualitatifs, alors que celui de la

Suisse a été plutôt quantitatif. Comme toujours lorsqu'il s'agit de structures lourdes (population, mœurs, culture), les conséquences et les effets n'apparaissent pleinement que longtemps après que les

choix ont été faits.

Ce n'est donc pas du tout par hasard que l'on constate depuis quel-ques années une inadéquation croissante, qui est appelée à s'aggra-ver, entre les qualifications de la main-d'œuvre disponible et celles demandées par les entreprises — trop de non-qualifié(e)s et pas assez de qualifié(e)s — ainsi qu'un taux moyen d'augmentation de la productivité plutôt misérable en comparaison de ceux de nos principaux concurrents.

On ne réalise sérieusement que maintenant qu'il serait ufile qu'un plus grand nombre de femmes aient une qualification professionnelle et qu'elles occupent une activité économique durable. D'autant plus d'ailleurs que le nombre des jeunes qui arriveront sur le marché du travail est appelé à di-

minuer inexorablement.

Les choix antérieurs «quantitatifs» ont aussi eu pour conséquences de permettre la création ou le maintien d'activités économiques peu rentables, à faible valeur ajoutée et au potentiel d'innovation proche de zero.

Confrontés à tous ces problèmes, les responsables économiques et politiques commencent à s'arracher les cheveux. Le directeur de l'OFIAMT déclare qu'il faut s'engager pour une «généralisation et une intensification de la forma-tion permanente» de la popula-tion déjà engagée dans la vie active.

Voilà qui est aussi judicieux que souhaitable. Mais cela signifie qu'il faudra passer d'une politique quantitative de la main-d'œuvre à une politique qualitative. Ce qui va nécessiter un saut culturel de dimension quasi sidérale pour les

mentalités dominantes. Il sera intéressant de voir comment elles parviendront à négocier ce virage.

ouvrage de synthèse sur le PNR 6. Inévitable, lorsque le bilan est tiré, de poser la question de l'efficacité du

Linder a consacré toute une première partie à la présentation de la politique énergétique. Elle démontre, butant sur cette question difficile et importante, la difficulté de surmonter par les procédures ordinaires les antagonismes. Elle est révélatrice en négatif

du processus suisse.

En revanche, lorsque des projets bien soutenus aboutissent, la mise en œuvre pragmatique est satisfaisante. Les phénomènes de blocage, de retenue, de ralentissement si importants dans la politique suisse peuvent avoir leurs avantages. Qui ne prend pas de risques, limite les échecs. Linder l'exprime en ces termes: «Une société aux dimensions réduites, qui dispose de ressources limitées pour tenter des expériences, peut tirer profit de la temporisation et profiter des expériences faites ail-

Mais les faiblesses sont préoccu-

pantes. S'observe le glissement vers une politique majoritaire et non plus de concordance, politique qui paradoxalement se combine avec l'absence de décisions à long terme.

Le pouvoir du Conseil fédéral s'affirme mal face au Parlement. Il assume insuffisamment sa fonction politique, le dépassement du court terme semble lui échapper.

Les politologues confirment ainsi ce que les observateurs de la vie politique suisse constatent plus empiri-

quement.

Georges-André Chevallaz, praticien de la politique et qui a gardé du goût pour les sciences humaines, s'est exclamé un jour en entendant disserter des universitaires sur le pouvoir politique: «Ce sont des capucins qui parlent de l'amour». A défaut d'expérience pratique, il y a des capucins inspirés. ■

\*La décision politique en Suisse – Genèse et mise en œuvre de la législation. Wolf Linder, traduit de l'allemand par Jean-Daniel Delley. Editions Réalités sociales, 1987.

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Jean-Pierre Ghelfi est économiste et député au Grand Conseil neuchâtelois.